







Compte rendu de l'audience intersyndicale du 10 novembre à la DSDEN

A la demande des organisations syndicales SNUDI-FO 94, SNUipp 94, CGT Educ'ation 94 et Sud Education 94, qui ont organisé un rassemblement devant la DSDEN lors de la grève du mardi 10 novembre à 10h30, une délégation intersyndicale a été reçue par la Direction académique vendredi 20 novembre à 17 heures.

La délégation constituée de représentants des 4 syndicats, a précisé être mandatée par l'assemblée départementale intersyndicale du 4 décembre qui a réuni plus de 150 collègues et qui a adopté un appel avec les revendications suivantes :

- « fourniture de masques réellement protecteurs, a minima 3 masques chirurgicaux pour tous par jour pour couvrir le temps de travail et de transport,
- l'entretien et la désinfection des locaux,
- · l'équipement en purificateurs d'air,
- un véritable plan d'urgence qui passe par le recrutement massif de personnels permettant le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves avec l'allègement des effectifs dans les classes. Cela passe par la nécessité de procéder dans les plus brefs délais aux recrutements nécessaires, en particulier de tous les candidats aux concours inscrits sur la liste complémentaire pour pourvoir notamment au remplacement des personnels vulnérables ou en congé maladie. »

Adopté par les 156 présents moins 1 contre et 1 abstention

La délégation a, de plus, fait part de multiples problèmes remontés par les écoles du département :

- absence de masques pour les AESH dans plusieurs circonscriptions
- situation catastrophique du remplacement (collègues vulnérables et cas contacts en ASA non remplacés, parfois pendant plusieurs semaines), aboutissant à des situations ingérables et au brassage systématique des élèves
- craintes des collègues vulnérables sur les conditions d'application du décret du 10 novembre
- difficultés ou impossibilités à mettre en œuvre le protocole sanitaire
- pressions pour ne pas diffuser les informations aux familles en cas de cas positif à la COVID
 19 dans une école
- absence de transparence dans la détermination des « cas contact » et non respect des règles de l'ARS et du Ministère de la Santé...

Au sujet du décret Fonction publique du 10 novembre concernant les personnels vulnérables, Monsieur le Secrétaire Général et Madame l'IEN adjointe ont indiqué très clairement que la seule application possible de ce décret pour les enseignants du 1^{er} degré était le placement en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence). Ils ont aussi confirmé que le télétravail n'était pas possible pour les enseignants.

La délégation a pris acte positivement de cette réponse et sera vigilante quant à sa mise en œuvre effective.

Au sujet des remplacements, Monsieur le Secrétaire Général a indiqué que des annonces seraient faites cette semaine, en précisant qu'un contingent d'enseignants contractuels serait recruté dans l'académie de Créteil. Il s'agirait « pour le moment de contrats de 4 mois » qui permettraient d'assurer les remplacements des collègues, notamment en ASA, non pourvus à ce jour. Le volume d'emplois devrait être précisé par la DASEN et le Recteur lors des réunions du CHSCTD et du CHSCTA de cette semaine.

Nous n'avons pu obtenir aucune réponse à notre demande de recrutement immédiat de tous les collègues sur la liste complémentaire : il en reste pourtant 104 qui ont réussi le concours et ont été jugés aptes à enseigner par le jury et qui pourraient être immédiatement recrutés dans le cadre du statut de fonctionnaire d'Etat comme fonctionnaires stagiaires.

Nos organisations syndicales continueront à agir ensemble pour exiger un plan d'urgence pour les écoles du Val-de-Marne, notamment par le recrutement de tous les candidats inscrits sur les listes complémentaires et leur ré-abondement pour assurer l'allègement significatif des effectifs avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves, et permettre ainsi :

- de garantir la distanciation indispensable dans la situation sanitaire actuelle
- un rattrapage pour les nombreux élèves qui ont subi les conséquences du confinement

Ce plan d'urgence pour les écoles passe aussi par la réquisition et l'aménagement de nouvelles salles de classes.

Créteil, le 20 novembre 2020